



Projet immobilier et stationnement

Par **Krypton78**, le **20/06/2023** à **11:13**

Bonjour,rrnrnrnJe suis propriétaire d'un appartement dans lequel je vie au sein d'une copropriété "familiale" de 4 logements :rrnrn-lot 1 = 55 m² (le miens) avec 2 places de stationnement (lot 2 et lot 3)rrnrn-lot 4 = 55 m² (celui d'une de mes soeurs) avec 2 places de stationnement (lot 5 et lot 6)rrnrn-lot 7 = 55 m² (Celui d'une autre de mes soeurs) avec 2 places de stationnement (lot 8 et lot 9)rrnrn-lot 10 = 55 m² (Celui de mon père) avec 1 places de stationnement (lot 11)rrnrnTous les stationnements sont alignés dans une cours commune exterieure et l'espace est saturé (pas de possibilité de créer d'avantage de places de stationnement)rrnrnJe souhaite exploiter cet espace en construisant deux logements de 50 m² chacun au dessus de ces places de stationnement. Le PLU indique qu'il doit être réalisé une place par 50 m² de SDP créée avec un minimum de une place par logement.rrnrnLa difficulté réside dans la possibilité de créer ces deux logements sans pouvoir créer de nouvelles places de parking mais est-il possible pour moi de réaffecter mes deux places de stationnement dont je suis propriétaire aux nouveaux logements créés dans le permis ?rrnrnMerci par avance pour l'aide que vous pourriez m'apporter.